

Conseillers en exercice :	77	L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril, à dix-neuf heures,
Présents :	48	le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire à
Absents excusés :	18	la salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour,
Pouvoirs :	11	après convocation légale en date du 28 mars 2024, sous la
Votants :	59	Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

M. Didier AMARGER, MME Béatrice ANTONY, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, MME Ghislaine DELRIEU, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Éric GOMESSE, M. Jérôme GRAS, MME Olivia GUEROULT, MME Martine GUIBERT, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, MME Catherine FOSSE BALDRAN, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Robert ROUSSEL, M. Serge TALAMANDIER, MME Maryline VICARD, M. David VITAL.

Absents excusés :

M. Frédéric ASTRUC, MME Pierrette BEAUREGARD, M. Gilles BIGOT, M. Claude BONNEFOI, M. Joël BRUN, M. Bernard COUDY, M. Frédéric DELCROS, MME Bonnie DELEPINE, MME Nadine JANVIER, MME Nathalie LESTEVEN, M. Christian RISS, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC, M. Pierre SEGUIS, M. Hervé VIGIER.

Pouvoirs :

MME Agnès AMARGER donne pouvoir à MME Marina BESSE
MME Annie ANDRIEUX donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT
M. Robert BOUDON donne pouvoir à M. Christian GENDRE
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Jérôme GRAS
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Louis NAVECH
M. Adrien LAMAT donne pouvoir à M. Marc POUGNET
MME Annick MALLET donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
MME Marine NEGRE donne pouvoir à MME Maryline VICARD
M. Loïc POUDEROUX donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG
MME Jeanine RICHARD donne pouvoir à M. Bernard MAURY
M. Christophe VIDAL donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU

Madame Maryline VICARD a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **15 AVR. 2024**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **15 AVR. 2024**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET ANNEXE POLES
ENSEIGNEMENT/ DIFFUSION ARTISTIQUE ET LECTURE PUBLIQUE**

RAPPORTEUR : Mesdames Sophie BENEZIT

Ce budget regroupe les services suivants : l'enseignement musique - danse - théâtre, la diffusion artistique comprenant le plan d'actions artistique (CTEAC), la biennale d'art contemporain « Chemin d'Art » ainsi que les deux médiathèques communautaires.

Les charges à caractère général s'élèvent à 389 374,29 €. Elles sont en hausse de 15% par rapport à la prévision en 2023, soit 51 101,01 € de plus. Ceci est expliqué notamment, sur le budget de la diffusion, par l'augmentation du coût de la CTEAC (+ 12 000 €) ainsi que l'intégration du coût supplémentaire induit par la gestion du théâtre le Rex en tant qu'affectataire depuis janvier 2024. Concernant ce dernier point, il est également à noter que selon la volonté partagée entre Saint-Flour Communauté et la Ville de Saint-Flour, la programmation du Rex sera renforcée et induit un coût supplémentaire de 9 000 €. Les charges à caractère général sont également impactées par la continuité de la Biennale d'art contemporain « Chemin d'Art » qui entraîne une augmentation significative à hauteur de 43 795,32 € sur ce service par rapport à 2023.

Les charges de personnel sont en hausse de 64 247,29 € (soit 10,9 % par rapport à la prévision 2023) et s'élèvent à 654 747,29 €. Elles comprennent, en année pleine, les revalorisations salariales appliquées en 2023, l'intégration des versements de salaires versés jusqu'alors au chapitre 011 pour 15 000 €, une éventuelle évolution du point d'indice à hauteur de 8 842 € ainsi que le remplacement, sur une année complète, d'un agent en congé maladie (23 500 €). De plus, un agent en contrat aidé à 20h viendra renforcer les effectifs, sur le service de la diffusion à compter d'octobre 2024. Le reste à charge pour Saint-Flour Communauté sera pour cet emploi d'un montant de 1 848 € pour 2024.

Concernant les recettes de fonctionnement, les produits des services de la diffusion sont revus à la hausse (+ 4 800 €) compte tenu de l'augmentation du nombre de spectacles et l'augmentation de la fréquentation constatée en 2023. La progression du nombre d'inscriptions du conservatoire, constatée depuis la crise sanitaire du covid, ainsi que la création d'un cours de danse adulte depuis février 2024 permettent également de prévoir une augmentation des recettes d'environ 10 000 €.

Des subventions sont également attendues, à hauteur de 14 766 € pour la diffusion (Conseil départemental pour la saison culturelle, mais également l'Etat concernant le contrat aidé), 36 000 € pour la CTEAC (DRAC, Région), 50 000 € pour l'enseignement (Conseil départemental) et 53 700 € pour la biennale d'art contemporain Chemin d'Art (Région, Conseil départemental, DRAC).

Une participation du budget général pour un montant de 768 561,37 € est nécessaire pour équilibrer le budget. Elle est en hausse de 4,5% soit 33 217,84 € et s'explique particulièrement par l'augmentation des charges de personnel et la prise en compte de la gestion du Rex et le renforcement de la programmation au théâtre.

En section d'investissement, les opérations majeures concernent les services enseignement et diffusion.

Le réaménagement de l'accueil du conservatoire est prévu aux fins de réaliser des économies d'énergie mais également renforcer la sécurité du bâtiment. Les crédits ouverts cette année s'élèvent à 82 160 €. Une autorisation de programme/crédits de paiements doit être créée pour la globalité de cette opération pour un montant total estimé à 196 000 €.

Il est également prévu au conservatoire la réfection du toit de l'auditorium, à la suite d'un dégât des eaux survenu en 2020 (10 744 €), l'achat de stores pour les salles d'enseignement (14 400 €), l'acquisition de matériel de téléphonie et de bureau (3 600 €), ainsi que l'achat d'instruments (6 000 €).

Concernant le service diffusion, des crédits sont ouverts cette année afin de permettre l'amélioration de l'équipement du bâtiment du théâtre le Rex avec notamment l'acquisition de treuils (40 000 €) mais aussi un nouvel affichage extérieur (5000 €). Des dépenses sont également prévues pour l'acquisition de matériel technique et de sécurité pour 5 500 €.

Concernant le service lecture publique, les nouveaux crédits ouverts concernent l'achat de mobiliers divers participant au confort des usagers et des agents (5 591,18 €).

Malgré l'excédent d'investissement 2023 et les amortissements, ainsi que la sollicitation de subventions (fonds vert et DETR), non obtenues à ce jour, concernant le réaménagement de l'accueil du conservatoire, une participation du budget général sera nécessaire afin d'équilibrer l'ensemble des opérations d'investissement, notamment les opérations prévues sur le service enseignement. Cette participation s'élève à 145 000 €.

Vu le budget primitif 2024 équilibré en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

- Section de fonctionnement : 1 074 923,36 € (960 201,05 € en 2023)
- Section d'investissement : 228 912,68 € (89 464,21 € en 2023)

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

↓ ADOPTE le Budget Primitif 2024 POLES ENSEIGNEMENT/ DIFFUSION ARTISTIQUE ET LECTURE PUBLIQUE, tel qu'il figure en annexe à la délibération.

POUR : 59 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD

The image shows a circular official stamp of the 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES de SAINT-POUR COMMUNAUTE'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Céline CharrAUD'. A long, thin horizontal line extends from the bottom of the signature.

La secrétaire de séance,

Maryline VICARD

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Maryline Vicard', written in a cursive style.

15187 Code INSEE	SAINT-FOUR COMMUNAUTE POLES ENSEIGNEMENT/DIFFUSION ET LECTURE PUBLIQUE	BP 2024 M57
---------------------	---	----------------

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par la Présidente,

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 68

VOTE : Pour : 59

Contre : 0

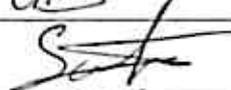
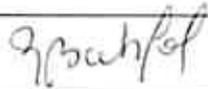
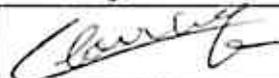
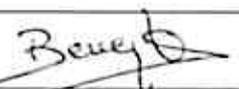
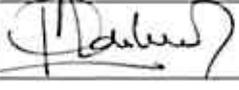
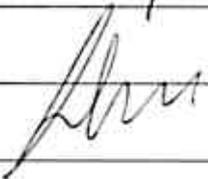
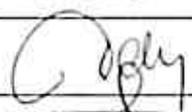
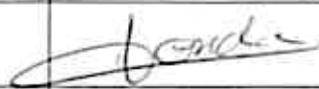
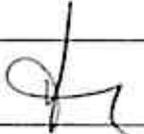
Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

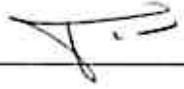
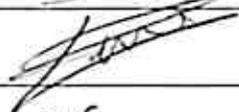
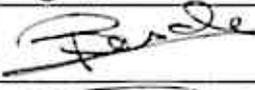
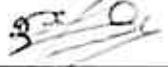
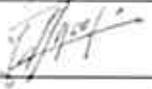
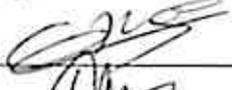
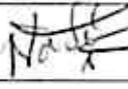
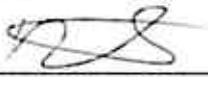
Délibéré par le Conseil Communautaire,
réuni en session ordinaire
À Saint-Flour, le 10 avril 2024

Date de convocation : 28 mars 2024

Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
AMARGER Agnès ou CHAUVEL Pascal		BRUN Joël ou COSTANTINI Alberto	
AMARGER Didier ou BERTHON Stéphanie		CHASSANG Pierre ou FARGES André	
ANDRIEUX Annie ou BARRIOL Jacky		CHASSANG Yolande ou DECONQUAND Jean-François	
ANTONY Béatrice		CHASTANG Marcel ou SALSON Benjamin	
ASTRUC Frédéric ou VERNET Jérôme		CHEVALIER Gilbert ou JOURDES Frédéric	
BATIFOL Nicole		CLAVILIER Guy ou BODEAU Jacques	
BEAUREGARD Pierrette ou FABRE Hervé		COUDY Bernard ou RIGAL Christophe	
BENEZIT Sophie ou MODENEL Alain		COURET Gérard ou ROBERT-MISSONNIER Isabelle	
BERTHET Jean-Paul		DE LAROCHE Philippe ou CONDUITIER Jean-Luc	
VIGIER Hervé		DELCROS Frédéric	
BESSE Marina ou BEC Jean-Pierre		DELEPINE Bonnie	
BIGOT Gilles ou HUGON Albert		DELORT Philippe	
BONAL Richard ou AJALBERT Andrée		DELPY Gérard ou MAGENTIES Marc	
BONNEFOI Claude ou ROCHE Alain		DELRIEU Ghislaine ou CUSSAC Thierry	
BOUCHARINC Jean-Luc		ECHALIER Philippe ou DOUET Virginie	
BOUDON Robert ou VAISSADE Sylvie		GENDRE Christian ou ASTRUC Olivier	
BOUDOU Jean-Marc ou BATIFOULIER Amandine		GENDRE Vital ou VERRIERE Louis	
BOULDOIRES Éric		GOMESSE Eric ou MAURANNE Nelly	

Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
GRAS Jérôme		PERRIN Jean-Luc	
GUEROULT Olivia ou BADUEL Michel		PETITIMBERT Marie	
GUIBERT Martine		PORTAL Sylvie ou TERRISSE Jérôme	
JANVIER Nadine ou GINHAC Daniel		POUDEROUX Loïc ou BONNET Anne-Sophie	
JOUVE Jean-Pierre		POUDEVIGNE Pascal ou DELPRAT Arnaud	
LAMAT Adrien		POUGNET Marc	
LESTEVEN Nathalie		PRIVAT Jean-Claude	
MALLET Annick		REMISE Bernard ou FOSSE BALDRAN Catherine	
MATHIEU Philippe		RESCHE Bernadette ou ROBERT Thierry	
MAURY Bernard		RESCHE Jean-Paul ou CUSSAC Jean-Michel	
MEZANGE Jean-Marie ou CHASSANG Jean-Pierre		REVERSAT Olivier ou MUNERY Céline	
MICHAUD Guy ou CHASSANG Stéphane		RICHARD Jeanine	
MIRAL Daniel Ou GUY Michel		ROCHÈS Patricia ou SAINT-JOANIS Sandy	
MONLOUBOU Jean-Jacques		ROUFFIAC Michel ou CUSSAC Sébastien	
MOULIADE Gérard		ROUSSEL Robert	
NAVECH Louis ou POJOLAT Aurélien		SEGUIS Pierre ou GRIFFOUL Monique	
NEGRE Marine		TALAMANDIER Serge ou SABATIER Jean-Luc	
NIOCEL JULHES Emmanuelle		VICARD Maryline	
RISS Christian ou ROUCHES Baptiste		VIDAL Christophe ou AURIERE Bernard	
PELISSIER René		VITAL David ou RODIER Daniel	

Certifié exécutoire par la Présidente de Saint-Flour Communauté,
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
À Saint-Flour, le 10 avril 2024

La Présidente,
Céline CHARRIAUD

; et de la publication le

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20240410-DELIB2024-115-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

